

No. 37937

July 5, 2018

Le 5 juillet 2018

BETWEEN:

ENTRE :

Jerry Reddick

Jerry Reddick

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Attorney General of British
Columbia

Procureur général de la
Colombie-Britannique

Respondent

Intimé

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal is dismissed without costs. In any event, had such motion been granted, the application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for British Columbia (Vancouver), Number CA010494, dated June 27, 1990, would have been dismissed without costs.

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel est rejetée sans dépens. Quoi qu'il en soit, même si la requête avait été accueillie, la demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique (Vancouver), numéro CA010494, daté du 27 juin 1990, aurait été rejetée sans dépens.

C.J.C.
J.C.C.